

GROUPE DE TRAVAIL DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE - JEUDI 3 OCTOBRE 2024 – COMPTE RENDU

- **1/ Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) 2024 des services centraux :**

La campagne d'évaluation des risques 2024 a été marquée par la mise en place du nouveau référentiel ministériel des risques et de son nouvel outil Prév'action.

Le nouveau référentiel comprend 3 familles soit les risques liés à l'activité professionnelle, ceux liés à l'organisation du travail et ceux liés à l'environnement de travail. Un 4^{ème} item existe sous la mention « autres risques » pour bien recenser la totalité des problèmes.

Les critères de cotation ont été modifiés en 2024 avec la suppression du critère de probabilité.

Les structures des services centraux comprennent 5 communes, 12 bâtiments et 1 186 lignes de risques.

Le recueil des risques 2024 donne les chiffres suivants :

- 43,2 % de risques liés à l'organisation du travail ; 28 % à l'environnement de travail ; 20,8 % à l'activité professionnelle et 8 % d'autres risques.

- les risques majoritaires sont les risques psychosociaux (RPS) avec 43,17 % des risques recensés. Les RPS ont une dimension multifactorielle soit organisationnelle, relationnelle et individuelle.

L'année 2024 a été particulière aussi en raison de la mise en place de Prév'action. Il a fallu former tous les acteurs de la prévention à ce nouveau logiciel ce qui a pris environ 4 mois. Ce nouvel outil permet de donner un caractère contemporain aux risques recensés car la saisie se fait en continu et avec un numéro d'action. L'application sera soumise à des correctifs en fonction des améliorations à apporter.

- **2/ Présentation de la proposition du programme annuel de prévention (PAP) des services centraux :**

Les résultats de l'évaluation des risques dans le DUERP contribuent à alimenter le PAP dans lequel les décisions, la hiérarchisation, la programmation des actions et leur mise en œuvre sont établies.

En 2023, des actions sur la gestion du stress et la mise en place de groupe de travail sur l'encadrement ont été effectuées pour améliorer la prévention des RPS. Des visites et analyses sur des lieux accidentogènes ont été faites pour la prévention des accidents liés aux chutes et glissades comme par exemple au parking du Montaigne.

Les actions proposées dans le cadre du PAP 2024 sont : des ateliers dédiés à la cohérence cardiaque, la mise en place d'un webinaire pour les chefs de bureaux et leurs adjoints sur la qualité de vie et les conditions de travail (QCVT), la mise en place d'un support de formation « réduire la fatigue visuelle »,

une fiche repère rédigée par les ergonomes sur les postures de travail, la continuité de la mise à disposition de petits matériels ergonomiques...

Un nouvel applicatif ARCHE a pour objectif, de mettre à la disposition des chefs de service, les outils pour accompagner le collectif en cas de RPS. En 2025, il sera mis en place pour les services centraux avec un développement d'un module CVT. C'est une application qui est une bibliothèque ouverte aux cadres et se trouve ainsi dans Ulysse cadres.

Différentes offres de service ont été proposés pour 2025.

La CFTC DGFIP a demandé une vigilance particulière pour la DTNUM et les services ou est mentionné dans la situation d'exposition du DUERP « une peur au travail » comme pour GPLABE/GP-2/Mission conseil et continuité économiques.

Vos représentants CFTC sont là pour faire remonter vos demandes.

N'hésitez pas à les contacter : cftc.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr